

COMMUNE DE NGUIBASSAL: Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°005/A0N0/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT QUATRE (24) BOUTIQUES (QUATRE (04) LOTS DE SIX (06) BOUTIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de construction de vingt-quatre (24) boutiques (quatre (04) lots de six (06) boutiques dans l'arrondissement de nguibassal, département du Nyong et kelle, en procédure d'urgence

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : 46 540 240 (quarante-six millions cinq cent quarante mille deux cent quarante francs) CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

5. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot :

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics.

7. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par la Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGUIBASSAL dès publication du présent avis d'appel d'offres.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de NGUIBASSAL (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de NGUIBASSAL d'un montant de 75 000F (soixante-quinze mille francs) CFA non remboursables.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de NGUIBASSAL (secrétariat général) au plus tard le 09 Février 2021 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

**N°005/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT QUATRE
(24) BOUTIQUES (QUATRE (04) LOTS DE SIX (06) BOUTIQUES DANS
L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE,
EN PROCEDURE D'URGENCE. »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé suivant le tableau ci-dessous à : 930 805 F (neuf cent trente mille huit cent cinq francs) CFA. et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement

provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPA0. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera le 09 Février 2021 à 13 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de NGUIBASSAL en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier administratif, technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO,
- suivant les dispositions de l'article 28 du RGA0 après les 48 heures accordées par la CIPM ;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Absence de la caution de soumission ;

- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou
- Génie Rural (Bac + 2 au moins) ;
- Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%.

2- Principaux critères essentiels

A- Présentation de l'offre 02 éléments

B – Références 07 éléments

C – Personnel d'encadrement 11 éléments

D – Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments

E – Matériel 05 éléments

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de NGUIBASSAL (Secrétariat Général) au numéro : 678760623/679972494

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48, CONAC : 1450.

YAOUNDE le 15 Janvier 2021

Le MAIRE

MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

**COMMUNE DE KIIKI: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°
12/AONO/CIPM/COKI/2020 DU 14
JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE
VILLE DE LA COMMUNE DE KIIKI
Financement : Budget
FEICOM/COMMUNE DE KIIKI**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de travail et du développement de la Municipalité, le MAIRE DE LA COMMUNE DE KIIKI, Autorité Contractante, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE KIIKI, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont regroupés par corps d'état et comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires ;

- L'installation de chantier ;
- Les terrassements ;
- L'implantation des ouvrages ;
- La construction des bâtiments dont un bâtiment de type R+1 à usage de bureaux et une salle des actes, un bâtiment plain-pied.
- Les travaux de plomberie sanitaire et d'électricité
- Le carrelage du sol ;
- Les VRD de proximité ;
- Les ouvertures, le faux-plafond et les peintures.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de deux cent cinquante-sept millions huit cent mille (257 800 000) francs CFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Huit (08) mois.

5. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres font l'objet d'un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou Groupement d'Entreprises spécialisées dans le domaine de la construction des bâtiments.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par les Budget d'Investissements du FEICOM et de la COMMUNE DE KIIKI

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la COMMUNE DE KIIKI aux heures ouvrables.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de Deux cent mille (200 000) FCFA payable à la Recette Municipale de KIIKI au titre des frais d'achat de dossier.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Mairie de la Commune de KIIKI au plus tard le 17 FEVRIER 2021 à 12 h00 mn heures précises, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/CIPM/COKI/2020 DU
14 JANVIER 2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA
COMMUNE DE KIIKI
« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à cinq millions cent cinquante-six mille (5 156 000)francs CFA, d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité de l'offre.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité

compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps et aura lieu le 17 FEVRIER 2021 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de KIIKI dans la salle de réunion de ladite Commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.

Les critères d'évaluation sont répartis en deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ;
- Offre administrative non complète 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Offre financière incomplète ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées;

- Pièces non conformes 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires, dans le sous détail des prix;
- Non-conformité du modèle de soumission 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Note des critères valides inférieure à 70%;
- capacité financière 48 heures après l'ouverture des plis.

Critères essentiels:

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur les points ci-après:

- Présentation générale de l'offre;
- Situation financière: Chiffre d'affaires cumulé dans les travaux au cours des (05) dernières années supérieur ou égal à sept cents millions (700 000 000) de Francs CFA;
- Satisfaction à quatre-vingt pour cent (80%) des sous-critères essentiels relatifs à la qualification technique de l'entreprise ;
- Avoir justifié de la réalisation au cours des cinq dernières années, comme entreprise principale, de quatre projets d'envergure dans le domaine du bâtiment tels que le montant cumulé des contrats cités soit supérieur ou égal à cinq cents millions (500 000 000) FCFA;
- Deux (02) Références au moins de l'entreprise dans travaux similaires (constructions de bâtiments de type R+1 ; au moins 02 exemples) ;
- Matériel mis à disposition pour le projet;
- Qualification et expérience de la Ressource Humaine

- proposée, devant intervenir sur le projet;
- Organigramme de l'entreprise;
- Méthodologie synthétique d'exécution du projet et calendrier d'intervention Cohérent.
- Garanties sur le projet;

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 70% de « OUI » ne verra pas son offre financière examinée.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions suivantes:

- Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant remis une offre substantiellement conforme (présence et validité de toutes les pièces formellement demandées dans le présent RPA0) au dossier d'appel d'offres, techniquement qualifié pour exécuter le marché de manière satisfaisante et ayant proposé l'offre financière, éventuellement rectifiée, la moins disante en incluant les rabais éventuels proposés. L'offre la moins disante sera celle choisie parmi celles ayant obtenu un pourcentage cumulé de 70% de « oui »;
- L'offre remplira au mieux les conditions techniques et financières (rapport qualité/ prix) requis. En définitive l'offre la moins disante devra satisfaire aux critères de compétence et qualité recherchés par le maître d'ouvrage pour être retenu.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

– Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la COMMUNE DE KIIKI dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 14 Janvier 2021
Le MAIRE
NYAM A MAMBA ACHILLE

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE KOBDOMBO: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°001/AONO/C-
KBDO/SG/CIPM/2021 DU 18
JANVIER 2021, POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
(01) BLOC DE 02 SALLES DE
CLASSE DU MINEDUB DANS LE
DEPARTEMENT du NYONG ET
MFOUMOU, COMMUNE DE KOBDOMBO
: EP EBEBOK. (Procédure
d'urgence)**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2021, le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, comprenant un lot unique, pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe dans certains Établissements du MINEDUB, tels qu'ils sont définis ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	COMMUNE
1	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'E P de EBEBOK	KOBDOMBO

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries en élévation ;
- La charpente et couverture ;
- Les menuiseries ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD ;
- Etc.

3. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de Quatre (04) mois.

4. Allotissement

Le dossier est constitué d'Un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine

des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice 2021 du Ministère de l'Education de Base

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (F CFA)	MINISTERE	IMPUTATION
1	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP d'EBEBOK	16 500 000	MINEDUB	55 15 198 196411 03 2811

7. Consultation du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, téléphone : , BP : – KBDO dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de TRENTE MILLE (30.000) FCFA représentant les frais d'acquisition du DAO, payable à la Recette Municipale de KOBDOMBO.

– Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives

(Volume 1) ;

- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés au plus tard le 17 FEVRIER 2021 à 11 Heures et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2021 , POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DU MINEDUB DANS LE DEPARTEMENT du NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE DE KOBDOMBO : EP EBEBOK.
« À N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Recevabilité des offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant : TROIS CENT TRENTE MILLE (330.000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet') conformément aux stipulations du Règlement Particulier de

l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu le 17 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kobdombo (CIPM).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

– Critères éliminatoires

– Pièces administratives

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31

Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

b) Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

– Offre technique

a) Entreprise n'ayant pas abandonné ou exécuté hors délai au cours des trois (03) dernières années et aussi celle figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. LC du 25/01/17 du MINMAP) ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

d) Non satisfaction, au moins, de 70% des critères essentiels ;

Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

c) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de 11 critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 06 critères ;

b) Le matériel de chantier à mobiliser sur 03 critères ;

c) La méthodologie d'exécution sur 01 critère ;

d) LA référence de l'entreprise sur 01 critère.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante

après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au présent Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée de validité des offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune de Kobdombo.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE KOBDOMBO : AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 004/AONO/C-**

KBDO/SG/CIPM/2021 DU 18 JANVIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KA'A. (Procédure d'urgence)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2021, le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, comprenant un lot unique, pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe dans certains Établissements du MINDDEVEL, tels qu'ils sont définis ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	COMMUNE
1	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'E P de KA'A	KOBDOMBO

2. Consistance des prestation

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries en élévation ;
- La charpente et couverture ;
- Les menuiseries ;

- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD ;
- Etc.

3. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de Quatre (04) mois.

4. Allotissement

Le dossier est constitué d'Un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice 2021 des Ministères ci-après, sur les lignes d'imputation budgétaire suivantes :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (F CFA)	MINISTERE	IMPUTATION
1	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de KA'A	18 000 000	MINDDEVEL	55 27 101 6411 03 2811

7. Consultation du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, téléphone : , BP : – KBDO dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de TRENTE CINQ MILLE (35.000) FCFA représentant les frais d'acquisition du DAO, payable à la Recette Municipale de KOBDOMBO.

– Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés au plus tard le 18 FEVRIER 2021 à 11 Heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2021 18 JANVIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DU MINDEVEL DANS LE DEPARTEMENT du NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE DE

KOBDOMBO : EP DE KA'A.

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Cautionnement provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant : TROIS CENT QUATRE VINGT MILLE (380.000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet') conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu le 18 FEVRIER 2021 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kobdombo (CIPM).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur

choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

– Critères éliminatoires

– Pièces administratives

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

b) Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

– Offre technique

a) Entreprise n'ayant pas abandonné ou exécuté hors délai au cours des trois (03) dernières années et aussi celle figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. LC du 25/01/17 du MINMAP) ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

d) Non satisfaction, au moins, de 70% des critères essentiels ;

Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de 11 critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 06 critères ;
- b) Le matériel de chantier à mobiliser sur 03 critères ;
- c) La méthodologie d'exécution sur 01 critère ;
- d) LA référence de l'entreprise sur 01 critère.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au présent Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée de validité des offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune de Kobdombo.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE DEUK: AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001/AC/C/DK/SG/CIPM/SPM/202 1 DU 18/05/2021

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Travaux de construction de deux salles de classe équipées de 60 tables bancs et 02 bureaux d'enseignants à l'école publique bilingue de Deuk, dans la Commune de DEUK, Département de la Mbam et Inoubou, Région du Centre

2. Consistance des prestations

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de DEUK, Autorité Contractante, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

3. Délai de livraison

cent vingt (120) jours

4. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention des Infrastructures collectives de service public.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administratives, techniques et financières telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'Offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

5. Financement

PNDP (IDA III) et Commune de DEUK

6. Acquisition du dossier

Le dossier de demande de cotation peut être retiré gratuitement à la Mairie de DEUK (service technique) en version hard contre décharge dans le registre des offres ou au PNDP CENTRE (version numérique) à partir du 18/01/2021 pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30mn, dès publication du présent Avis.

7. Remise des offres

Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire, (Autorité Contractante), à déposer à la Commune de DEUK au service technique, contre décharge dans le registre des offres.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°001/AC/CDK/SG/CIPM/SPM/2021 DU 18/01/2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX SALLES DE CLASSE
EQUIPES DE 60 TABLES BANCS ET 02 BUREAUX D'ENSEIGNANTS A
L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE DEUK, DANS LA COMMUNE DE DEUK,
DEPARTEMENT DE LA MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE**

“A N’OUVRIR QU’EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT” ».

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l’adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l’heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l’heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date et heure limite de réception des offres	Le 15/02/2021 à 12heures
Lieu de dépôt	Commune de DEUK (Service Technique)

8. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DEUK en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et dument mandatés, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d’ouverture des plis	15/02/2021 à 13heures
Lieu d’ouverture des plis	Salle de Réunion de la Commune de DEUK

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DEUK, dans un procès-verbal de la séance d’ouverture des plis.

9. Critères d’évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

a) prestataire non enregistré (hors de la liste restreinte)

Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet ;

Qualifications non satisfaisantes aux conditions de qualifications requises ;

Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui < 18/23);

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire et dans le Dévis;

Modification des quantités du cadre du devis ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées :

b) prestataire de la liste restreinte

Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui < 18/23);

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire et dans le Dévis;

Modification des quantités du cadre du devis ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées :

10. Renseignements complémentaires

NB :Pour tout acte de corruption, bien vouloir contacter la CONAC au Numero vert 1517

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

ZINTCHE TAMOUM Michel

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE NYAMBAKA: AVIS
APPEL D'OFFRES NATIONAL**

OUVERT N° 002/AONO/CNY/CIPM/2020 DU 13 JANVIER 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE SALLES DE CLASSE ET BUREAU DU DIRECTEUR A LA SAR/SM DE WASSANDE DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA (En Procédure d'Urgence)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction et équipement d'un bloc de deux salles de salles de classe et bureau du Directeur à la SAR SM de wassandé dans la commune de Nyambaka financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle – exercices 2021, le Maire de Nyambaka, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour lesdits travaux.

2. Consistance des prestations

- Les travaux comprennent notamment :
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie – élévation ;
- Charpente – Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;

- Peinture ;
- VRD.

3. Coût prévisionnel

un cout prévisionnel de: trente millions (30 000 000) de Francs CFA.

4. Délai de livraison

1. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt-un (21) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

2. Délai d'exécution :

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois mois (03 mois). Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de son dossier.

Un prestataire ne peut soumissionner qu'un seul lot.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINEFOP exercice 2021;

7. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service technique et au Secrétariat Général de la Commune de Nyambaka Téléphone: 699 00 25 98 /677 31 12 77 E-mail : nyambaka.council@gmail.com dès publication du présent avis

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Nyambaka dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Nyambaka d'une somme non remboursable de 30 000 (Trente mille) F CFA pour chaque lot au titre des frais d'achat de dossier.

9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en (07) sept exemplaires dont l' original et 06(six) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée au Service Technique de la Mairie de Nyambaka au plus tard le 05 FEV 2021 à 13 heures, locale et devra porter la mention suivante :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
02/AONO/CNY/CIPM/2020 DU FRI 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET BUREAU
DU DIRECTEUR A LA SAR SM DE WASSANDE DANS LA COMMUNE DE
NYAMBAKA
(En procédure d'urgence)
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe] établie par une banque de premier ordre ou

une agence d'assurance agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 600 000 FCFA (Six cent mille) FCFA (2% du montant de l'enveloppe) pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois mois (03 mois) précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après,

contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- > L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- > L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- > L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause et le numéro du lot soumissionné. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 05 FEV 2021 dès 14 heures par la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune de Nyambaka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement] de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1- Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en (03) trois étapes :

1ere étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

– 2eme étape : Vérification des offres techniques ;

– 3eme étape ; Ouverture des offres financières ;

2- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1- Absence d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire de 48 heures à lui accordées ;

2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;

3- Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non conforme aux spécifications du CCTP ;

4- Note technique inférieur à 70% de critères essentiels;

5- Absence d'un caution de soumission.

NB: Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins trois (03) mois et être conformes aux modèles.

3- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;

- 2- Chiffre d'affaire des deux (02] dernières années ;
- 3- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 20 000 000 (Vingt millions F CFA);
- 4- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 5- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
- 6- Matériels essentiels à la réalisation de la mission;
- 7- Proposition technique: existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux, Planning d'exécution des travaux. Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, l'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
- 8- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de Nyambaka aux jours et heures ouvrables. Téléphone ; 699 00 25 98 /675 87 47 87/

NYAMBAKA le 13 Janvier 2021

Le MAIRE

ABBO OUMAROU

COMMUNE DE LOGONE BIRNI: AVIS

D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C/LB/CDPM- TBKC/2021 DU 04/01/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS POUR ENSEIGNANT DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L EXTREME-NORD

1. Objet

Le Maire de la Commune de Logone Birni, Maitre d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Logone Birni.

un Appel d'Offres "National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction deux logements d'astreinte pour enseignants dans certaines localités de la Commune de Logone Birni,

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser sont repartis en lot et portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements.
- Les fondations ;
- les maçonnerie et élévation ;
- 1.11 la charpente et couverture :

- Les menuiseries métalliques :
- Les menuiseries bois ;
- L'électrification :
- La peinture :
- Les VRD.

3. Coût prévisionnel

34 000 000

4. Délai de livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

5. Allotissement

Trois lots

6. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux

Publics et installées en territoire camerounais.

7. Financement

BUDGET D' INVESTISSEMENT PUBLIC – Exercice 2021

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Logone Birni, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Logone Bimi, de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Logone Birni, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Logone Bimi, de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat au plus tard le 25/01/2021 à 13 HEURES précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°03/AONO /C/LB/CDPM-TBEC/2021 DU 04/01/2021
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
DEUX LOGEMENTS
POUR ENSEIGNANT DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE
LOGONE BIRNI,
DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI. REGION DE L'EXTREME-NORD
'A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement "**

11. Cautionnement provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot. soit (trois cent quarante mille (340 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra Joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit trois cent quarante mille (34(1 000) francs CFA par lot, délivrée par un établissement bancaire de ordre agréé par le Ministère en charge des Finances,

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Commune de Logone Bimi le 25/01/2021 à 14 HEURES précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de LOGONE BIRNI, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

L' Offre Administrative

b. Offre Administrative

1) Absence d'une pièce administrative :

2) Pièce falsifiée ;

3) Non-conformité de l'une des pièces du 'dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

c. Offre technique

1) Offre technique incomplète ;

2) Non-exécution du nombre requis de projets similaires

3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

d. Offre Financière 1) Non-conformité de la soumission au modèle ; 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires; A'.: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement

rejetées>

15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% ;
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPA0 des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de LOGONE BIRNI .

MAROUA le 04 Janvier 2021

Le MAIRE

ABAKAR BRAHIM

**COMMUNE DE GALIM TIGNERE :
AVIS D'APPEL D'OFFRES**

NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAM/CIPM-CGT/2021 du 13 JAN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS TROIS ECOLES PUBLIQUES ET LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PRIMAIRE DE LOMPTA DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE, DEPARTEMENT DE FARO ET DEO REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de Galim-Tignère, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de trois blocs de deux salles de classe dans trois écoles publiques et la construction d'un logement d'astreinte à l'école primaire de LOMPTA dans la Commune de Galim-Tignère. Département de Faro et Déo, Région de l'Adamaoua. (En Procédure d'Urgence).

LOT 1: ECOLE PRIMAIRE DE MAYO-VOURE-DJIM

LOT 2: ECOLE PRIMAIRE DE TAGOURI PONT

LOT 3: ECOLE PUBLIQUE DE NGAM-KITE

LOT 4 : ECOLE PRIMAIRE DE LOMPTA

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation; . n
- Charpente-Couverture- plafond ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 18 000 000 F CFA (dix-huit millions de francs CFA) pour le lot 1 ; lot 2 ; lot3 et 17 000 000 F CFA (dix-sept millions de francs CFA) pour le lot 4.

4. Délai de livraison

Le délai maximum -prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois mois par lot.

5. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en quatre lot ci-après défini:

n°	Intitulé du lot	lieu	imputations
1	ECOLE PRIMAIRE DE MAYO-VOURE-DJIM; Construction d'un Bloc de deux salles de classe	MAYO-VOURE-DJIM	551519701641012281 1

2	ECOLE PRIMAIRE DE TAGOURI PONT: Construction d'un Bloc de deux salles de classe	TAGOURI PONT	551519701641012281 1
3	ECOLE PRIMAIRE DE NGAM-KITE: Construction d'un Bloc de deux salles de classe	NGAM-KITE	551519701641012281 1
4	ECOLE PRIMAIRE LOMPTA : Construction d'un logement d'astreinte	LOMPTA	

NB : AUCUN SOUMISSIONNAIRE NE SERA ATTRIBUTAIRE DE PLUS D'UN LOT

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'une expérience dans les domaines du bâtiment, des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 5515197016410122811

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat du Maire de la Commune de Galim-Tignère, dès publication du présent avis ou dans le JDM de l'ARMP.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat du Maire de la Commune de Galim-Tignère, dès publication du présent avis,

contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille francs CFA (30.000 FCFA) par lot, payable à la Recette Municipale de Galim-Tignère.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat du Maire de la Commune de Galim-Tignère, au plus tard le 09 FEV 2021 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT n° 01/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAM/CIPM-CGT/2021 du 13 JAN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS TROIS ECOLES PUBLIQUES ET LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PRIMAIRE DE LOMPTA DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE, DEPARTEMENT DE FARO ET DEO REGION DE L'ADAMAOUA.

LOT 1: ECOLE PRIMAIRE DE MAYO-VOURE-DJIM |

LOT 2: ECOLE PRIMAIRE DE TAGOURI PONT

LOT 3: ECOLE PUBLIQUE DE NGAM-KITE

LOT 4 : ECOLE PRIMAIRE DE LOMPTA

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou une Compagnie d'assurance et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de trois cent soixante mille francs CFA (360.000 F CFA) par lot choisi pour les lot 1 ; lot 2 ; lot 3, et d'un montant de trois cent-quarante mille francs CFA (340.000 F CFA) pour le lot 4 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu en un (01) seul temps le 09 FEV 2021 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Galim-Tignère dans la salle des délibérations de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée par une procuration légalisée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative à l'ouverture et non régularisée dans les 48 heures;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix ;

- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière
- être suspendu de la commande publique,
- Offre administrative, technique et financière incomplète ;

Critères essentiels

Les critères de qualification des candidats porteront sur :

1. Le chiffre d'affaires des deux dernières années oui/non
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 18 millions FCFA oui/non
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires oui/non
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier); oui/non
5. Les matériels essentiels (Compacteur manuel, Camion benne 10 m , Véhicule de liaison de type 4X4). oui/non
6. La proposition technique: la présence méthodologie (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène); oui/non
7. L'Approvisionnement (granulats, bois, ciment) oui/non
8. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe oui/non
9. Preuves d'acceptation des conditions du marché oui/non

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la commune de GALIM TIGNERE, le Maire de la Commune de Galim-Tignère, Autorité Contractante, attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après

vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'appel d'offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la Commune de Galim-Tignère.

Le Maire de la Commune de Galim-Tignère, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

GALIM-TIGNERE le 13 Janvier 2021

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA

**COMMUNE DE NGAOUI: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°
03/AON0/C.NGAOUI/CIPM/SG/2021
DU 12 JANV 2021 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE**

CONSTRUCTION DE QUATRE (04) LOGEMENTS SOCIAUX A NGAOUI. « EN PROCEDURE D'URGENCE »

1. Objet

Le Maire de la Commune de NGAOUI, Maitre d'ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de quatre logements sociaux à NGAOUI, Département du Mbéré, Région de l'Adamoua.

Les travaux à réaliser portent sur :

2. Consistance des prestations

Lot 100 : Travaux préparatoires ;

Lot 200 : Terrassements ;

Lot 300 : Fondations ;

Lot 400 : Maçonnerie-Élévation ;

Lot 500 : Charpente-Couverture ;

Lot 600 : Menuiserie ;

Lot 700 : Electricité ;

Lot 800 : revêtement ;

Lot 900 : Plomberie;

Lot 1000 : Peinture ;

Lot 1100 : Aménagement VRD.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de soixante-quinze millions (75 000 000) FCFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de six (06) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de, l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai indiqué:

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, Jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021.

Imputation

7. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NGAOUI, Secrétariat Général de la Mairie, Tél : 696089715, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la mairie de NGAOUI, secrétariat Général de la Mairie, Tél: 696089715, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de NGAOUI, d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de NGAOUI, Secrétariat Général de la Mairie, Tél: 696089715 au plus tard le 16 FEV 2021 à 13 heures précises et portera les

mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
03/AONO/C.NGAOUI/CIPM/SG/2021 DU 12 JANV 2021 POUR L'EXECUTION
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) LOGEMENTS SOCIAUX A
NGAOUI.**

(Préciser le lot sollicité)

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2021

A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire de moins un million cinq cent mille (1 500 000) d'une durée de validité de cent vingt Jours (120) Jours représentant 2% du cout prévisionnel de chaque lots ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréés par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) Jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

11. Recevabilité des offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres. – Sous peine de rejet les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du règlement PArticulier de

l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois de la date initiale de remise des offres

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de NGAOUI, le 16 FEV 2021 à 14 HEURES précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGAOUI, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a- Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative au-delà de 48 heures ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

NB: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de quinze millions trois cent mille (15 300 000) Oui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui

- 3) La compréhension du projet pour » Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 70% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

14. Attribution

Le marché à élaborer Sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1. administrative sera jugée conforme ;
- 2. technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80%;
- 3. financière après corrections conformément aux dispositions du RPA0 des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera Jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de NGAOUI, Secrétariat Général de la Mairie, Tél : 696089715. .

NGAOUI le 12 Janvier 2021

Le MAIRE

ABDOURAMANOU LABI

COMMUNE DE NGAOUI: AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 05/AONO/C-NGAOUI/CIPM/2021 DU 12 JANVIER 2021 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GARGA PELLA. COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE REGION DE L'ADAMAOUA. « EN PROCEDURE D'URGENCE »

1. Objet

Dans l'exécution de budget d'investissement public, le Maire de la Commune de NGAOUI. Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National ouvert POUR LES CONSTRUCTION D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GARGA PELLA, COMMUNE DE NGAOUI.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires et Étude
- Terrassement
- Fondations ;
- Maçonnerie – élévation ;
- Charpente – Couverture ;
- Menuiseries métallique et bois ;

- Électricité ;
- Peinture ;
- VRD ;

3. Coût prévisionnel

Coût prévisionnel 17 000 000 (dix-sept millions)

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois

5. Allotissement

Un candidat peut être attributaire de plus de deux lots.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Publics République du Cameroun, l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n°

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui.TEL :696089715

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui TEL. 696089715 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 40 000 (quarante mille) Francs CFA à la Recette Municipale de Ngaoui.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marqués comme tels devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui.TEL: 696089716 au plus tard le 16 FEV 2021 à 13 heures , et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-NGAOUI/CIPM/2021 DU 12 JANVIER 2020 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN(OI) LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GARGA PELLA, COMMUNE DE NGAOUI. DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. À N'OUVRIER QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

11. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par uneDanque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 340 000(trois cent quarante mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera

le rejet de l'offre.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 16 FEV 2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de cérémonie de la Mairie de Ngaoui.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, ayant une bonne connaissance de l'offre concernée.

13. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- La présentation de l'offre (conformité de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et Intercalaires de couleur) ;
- L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances ;
- L'absence des autres pièces administratives au-delà de 48 heures;
- L'absence d'un sous détail du prix dans l'offre financière ;
- La non-conformité de l'offre technique au DAO.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Les principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Le chiffre d'affaires oui/non ;
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières oui/non ;

- Les références du cocontractant oui/non ;
 - La disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non ;
 - L'expérience du personnel d'encadrement oui/non.
- Le non-respect de deux critères entraîne élimination de l'offre.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui. Tel: 696089715 ou à la délégation Départementale des travaux Publics du Mbéré.

NGAOUI le 12 Janvier 2021

Le MAIRE

ABDOURAMANOU LABI